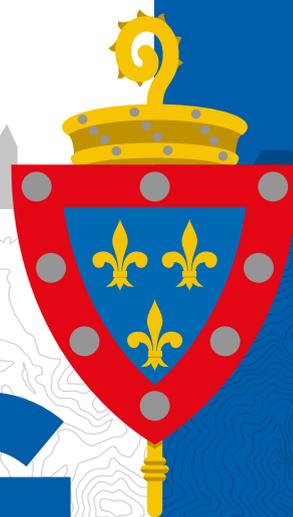


TROARN | BURES-SUR-DIVES

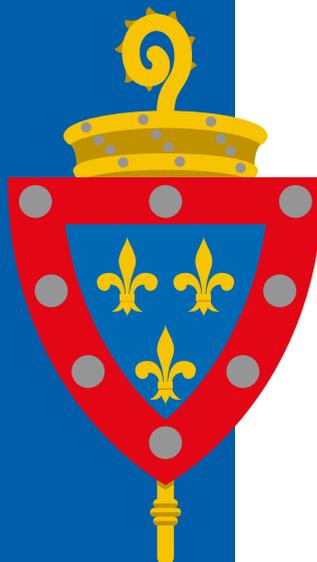
LE MAG



TROARN · BURES-SUR-DIVES LE MAG#8
www.troarn.fr SEPTEMBRE 2025



TROARN BURES-SUR-DIVES LE MAG



SOMMAIRE

LE MOT DE MAIRE	P3
RETOUR EN IMAGES	P4
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET MOBILITÉS	P6
LE SERVICE TWISTO FLEX 4 DÉSORMAIS DISPONIBLE À TROARN	P7
NOUVEAUX SERVICES POUR GÉRER NOS DÉCHETS	P7
BUDGETS 2024 ET 2025	P8
DES JEUNES ENGAGÉS POUR LEUR COMMUNE	P10
LES ÉCOLES AU CŒUR DU MANDAT MUNICIPAL	P11
SAVOIR ROULER À VÉLO	P11
UN ENGAGEMENT FORT POUR NOS JEUNES TROARNAIS	P12
UNE NOUVELLE SAVEUR POUR LES REPAS SCOLAIRES	P13
LES ÉLÈVES DE CE2 PLANTENT UNE HAIE BOCAGÈRE	P13
UNE JOURNÉE AVEC CEUX QUI FONT VIVRE NOTRE COMMUNE	P14
RÉSIDENCE AUTONOMIE	P18
FRANCE SERVICES - POINT INFO 14	P18
PRÉVENIR POUR MIEUX PROTÉGER	P19
UN SECOND POLICIER MUNICIPAL	P20
RÉSERVE INCENDIE	P20
TROARN, LE SPORT POUR TOUS	P21
LE SUIVI DES PROJETS	P22
1000 ANS D'HISTOIRE DE TROARN	P24
FAIT-IL BON VIVRE À TROARN ?	P25
POSE DE NICHOURS	P25
EXPRESSION POLITIQUE	P26
COMMERCES & ENTREPRISES	P27

Éditeur : Mairie de Troarn, Place Paul Quellec, 14670 TROARN
Directeur de la publication : Christian LE BAS
Rédacteur en chef : Franck GÉRAULT
Conception graphique et mise en page : Joseph et Compagnie
Photos : L'œil mobile et nos remerciements à ceux qui ont généreusement
fourni des clichés pour ce magazine.
Impression : Imprimerie Nii - 02 31 70 88 10
Ce magazine est distribué par vos élus pour éviter les frais de publipostage.

LE MOT DU MAIRE



Chers Troarnaises, Troarnais,
Buroises, Burois.

La dernière année de notre mandat est désormais bien amorcée, mais comme nous nous y étions engagés, 2025 sera une année d'action, d'engagement et de continuité dans le développement de notre commune.

Le magazine que vous tenez entre les mains, revient sur les grandes étapes de ce mandat. Vous y retrouverez une rétrospective des projets menés, de ceux achevés avec succès, et de ceux encore en cours. Des actions concrètes, à votre service, pour améliorer votre quotidien et favoriser l'épanouissement de chacun.

Ce mandat a été marqué par des événements majeurs, qui redessinent l'image de notre commune et portent une ambition claire : améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Depuis le mois de juin, Troarn vit une période de grands travaux structurants. La sortie de Troarn vers la RD675 est en pleine réfection, et les avancées sont significatives. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre patience et votre compréhension face aux désagréments temporaires de ces aménagements nécessaires. Par ailleurs, la rue des Acacias a bénéficié d'un nouveau revêtement, pour plus de confort et de sécurité.

Prochainement, la rue Pasteur fera elle aussi peau neuve, avec un réaménagement doux, notamment pour faciliter l'accès à l'école et renforcer la sécurité des enfants et des familles.

Du côté des services, notre offre médicale se renforce : un quatrième médecin a rejoint le cabinet médical, et à la rentrée, un audioprothésiste s'installera à son tour dans notre commune.

De nouveaux services viendront également marquer cette rentrée :

- Le service de transport Twisto Flex, opérationnel depuis début juillet, apportera plus de souplesse et de liberté dans vos déplacements quotidiens.
- La plateforme de dépôt de déchets verts ouvrira au public particulier dès le samedi 6 septembre, une avancée pour notre transition écologique.
- Pour nos enfants, un nouveau prestataire pour la restauration scolaire apportera des saveurs renouvelées et un service de qualité dans les cantines.

Vous découvrirez également dans ce numéro toute l'actualité de la rentrée, avec des rendez-vous attendus : le Forum des Associations, la fête de la Sainte-Croix, le Millénaire... Des moments de partage et de convivialité qui font battre le cœur de Troarn. Nous vous y attendons avec joie et bonheur de nous retrouver en cette rentrée.

Je vous laisse découvrir ce numéro avec curiosité et enthousiasme. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très belle rentrée, dans la santé, la sérénité et la générosité du cœur qui permet d'apprécier la douceur de vivre.

Le Maire
Le Conseiller Communautaire
Christian LE BAS

RETOUR EN IMAGES



Commémorations du 8 mai 1945
à Bures sur Dives et Troarn



Fête de la musique le 21 juin place Paul Quellec



Une réunion publique sur la cybersécurité s'est déroulée le 26 juin à la salle des fêtes de Troarn, L'adjutant-Chef Aurélien VEYER a présenté une partie des « arnaques et mails frauduleux » qui circulent sur les différents réseaux sociaux.



14 juillet au SDIS



Le repas des anciens à la Mairie, samedi 24 mai 2025



Fête des voisins le 23 mai 2025



Mars 2025, inauguration du programme immobilier de 15 logements neufs pour la gendarmerie de Troarn



Séance de cinéma en plein air le 14 juillet à Bures sur Dives



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT ET MOBILITÉS

UNE AMBITION À HORIZON 2040

Le 10 juillet dernier, le Conseil communautaire s'est exprimé sur l'arrêt du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités) avant l'enquête publique prévue à l'automne 2026, pour une mise en œuvre au premier semestre 2027.

S'appuyant sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) établi en 2023, le Plan Local d'Urbanisme de Caen la mer prend maintenant forme. Le PLUi de Caen la mer est constitué de quatre types de documents réglementaires : le zonage, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP) et les Programmes d'Orientations et d'actions (POA).

« Vous avez un projet de construction sur notre territoire ou vous vous intéressez simplement à la qualité de votre cadre de vie ? Ces documents réglementaires concernent chacun d'entre nous » explique Catherine Joubel, chef de service urbanisme réglementaire.

« En premier lieu, le zonage divise le territoire de Caen la mer selon quatre types de zones : les zones urbanisées, à urbaniser, agricoles et naturelles. Ensuite, le règlement du PLUi définit les règles de construction spécifiques à chaque type de zone pour qu'une construction s'intègre bien dans son environnement » précise Catherine Joubel.

Ces règles portent sur le type de construction (logement, équipement ou activité), son implantation sur la parcelle, sa hauteur et la place des espaces verts. Puis, pour préciser ce règlement, des orientations complémentaires sont prescrites pour environ 150 secteurs à enjeux identifiés.

Ces orientations, à l'échelle d'un quartier, s'appellent les Orientations d'Aménagement et de Programmation, ou OAP. Elles proposent un schéma d'aménagement plus précis sur l'habitat, les déplacements et les questions environnementales sur ce secteur. L'ensemble de ces documents constitue la base du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

« Mais Caen la mer a souhaité aller plus loin en dotant son PLUi d'un volet Habitat et d'un volet Mobilités, pour lesquels des Programmes d'Orientations et d'Actions, ou POA, planifient l'habitat et la mobilité sur l'ensemble du territoire. Par exemple, le POA Habitat encadre la rénovation énergétique et le POA Mobilités encadre les transports collectifs ».



Notre PLUi-HM traduit en règles une ambition, un trajet, pour accompagner notre territoire de façon durable et raisonnée pour les 10 à 15 ans à venir

Michel Lafont,
vice-président en charge du PLUi et de l'urbanisme réglementaire

QU'EST-CE QU'UN PLUi-HM ?

Le PLUi est un document cadre d'urbanisme élaboré à l'échelle de Caen la mer, doté d'un volet mobilité et habitat. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol ainsi que les orientations concernant les logements et les déplacements (vélo, bus...), pour l'ensemble des communes membres d'une intercommunalité, et ceci pour les 10 à 15 ans à venir.

COMMENT LES CITOYENS SONT-ILS ASSOCIÉS ?

Par la concertation préalable, les réunions publiques, l'enquête publique (qui aura lieu à l'automne 2026), et via le site internet dédié.

Cette concertation a permis de mobiliser plus de 700 personnes, avec 15 réunions publiques, 25 ateliers thématiques, 129 contributions écrites, 10 stands vélocitables et 4 balades en bus, à pied et à vélo.



POUR RESTER INFORMÉS
et consulter les documents,
rendez-vous sur le site :
www.pluihm-caenlamer.fr



LE SERVICE TWISTO FLEX 4 DÉSORMAIS DISPONIBLE À TROARN

DEPUIS LE 30 JUIN 2025, LES HABITANTS DE TROARN BÉNÉFICIENT
D'UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



Twisto Flex Zone 4, dispositif visant à faciliter les déplacements entre les zones résidentielles et les pôles d'activités du territoire a été déployé par la communauté urbaine Caen-la-mer.

Une solution souple, pratique et accessible

Twisto Flex est un **service de transport public à la demande**, qui fonctionne sur réservation. Accessible **7 jours sur 7**, il permet aux usagers de circuler facilement entre **Troarn, Sannerville, Démouville et Giberville**, notamment pour rejoindre les zones d'activités ou accéder à d'autres lignes du réseau Twisto.

« *L'objectif est de relier efficacement les lieux d'habitation aux zones d'emploi, en complémentarité avec le réseau régulier* », explique Nicolas Joyau, président de la Communauté urbaine Caen la mer, venu présenter le dispositif aux élus du secteur le 30 juillet dernier.



Comment ça fonctionne ?

Le service est disponible du lundi au samedi de 6h30 à 21h30 et les dimanches et jours fériés de 9h à 19h

Les réservations sont possibles 15 jours à l'avance, et jusqu'à la dernière minute (sous réserve de disponibilité).

Les tarifs sont identiques à ceux du réseau Twisto habituel.

Trois modes de réservation sont proposés

Via l'application mobile [Twisto Flex](#)

Sur le site internet : www.twisto.fr

Par téléphone : **02 31 15 55 55** (du lundi au vendredi de 7h à 18h30, le samedi de 10h à 18h30)

Une fois la réservation confirmée, l'utilisateur reçoit des SMS de rappel et peut suivre en temps réel l'arrivée du véhicule, d'une capacité de 9 places.

NOUVEAUX SERVICES POUR GÉRER NOS DÉCHETS

Une plateforme déchets verts à Troarn

Dès septembre, les habitants de Troarn pourront bénéficier d'un nouvel équipement de proximité : une plateforme dédiée aux déchets verts, située sur un terrain communal. Cette initiative, portée par la commune et financée par Caen la mer, permet de compenser la fermeture de l'ancien site route de Cabourg.

Ce site sera ouvert aux particuliers le samedi, tandis qu'il sera réservé aux services municipaux des espaces verts en semaine. Troarn devient ainsi la première commune de la communauté urbaine à disposer d'une telle structure !



Collectes D3E et mobilier, un bilan encourageant

Depuis 2020, la commune organise chaque année en septembre une collecte spéciale de déchets électriques et électroniques (D3E) ainsi que de vieux meubles. En partenariat avec la coopérative « La Coop 5 pour 100* », ces opérations ont permis de récolter chaque année entre 700 kg et 1 tonne de matériel.

Une partie de ces objets est réemployée après remise en état, le reste étant recyclé. Cela permet de limiter les dépôts en déchetterie classique, notamment lors des collectes d'encombrants, et de favoriser l'économie circulaire.

BUDGETS 2024 ET 2025

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL DE TROARN

Comme chaque année, la municipalité vous propose un éclairage clair et accessible sur l'état des finances de notre commune. L'objectif ? Vous permettre de savoir comment est utilisé l'argent public, d'où viennent les recettes, à quoi servent les dépenses et quelles sont les priorités fixées pour 2025.

UNE SITUATION FINANCIÈRE EN AMÉLIORATION

En 2024, notre commune a dégagé un excédent de fonctionnement de **480 247 €**, ce qui correspond à notre capacité d'autofinancement brute, c'est-à-dire la somme dont la commune dispose une fois ses dépenses courantes payées. Après remboursement des emprunts, il reste **373 203 €** de capacité d'autofinancement nette, en forte hausse de 116,5 % par rapport à 2020. Ce progrès traduit les efforts continus pour redresser durablement nos finances, même si nous restons encore en retrait par rapport à des communes de taille équivalente. Tous les comptes de la commune et le budget ont été approuvés par la DGFIP.

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE LA COMMUNE ?

La commune a perçu **5,18 M €** de recettes de fonctionnement, dont :

- **48 %** issus des impôts et taxes payés localement,
- **25 %** de dotations et subventions versées par l'État,
- **10 %** provenant de la vente de biens (notamment immobiliers),
- **5 %** des services municipaux (cantines, activités périscolaires...).

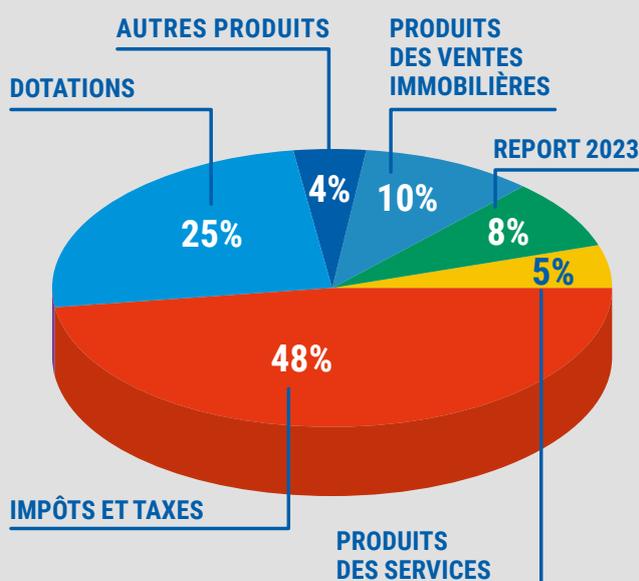
Le reste étant réparti entre autres produits divers et un report de résultat de l'année précédente.

À QUOI SERT CET ARGENT ?

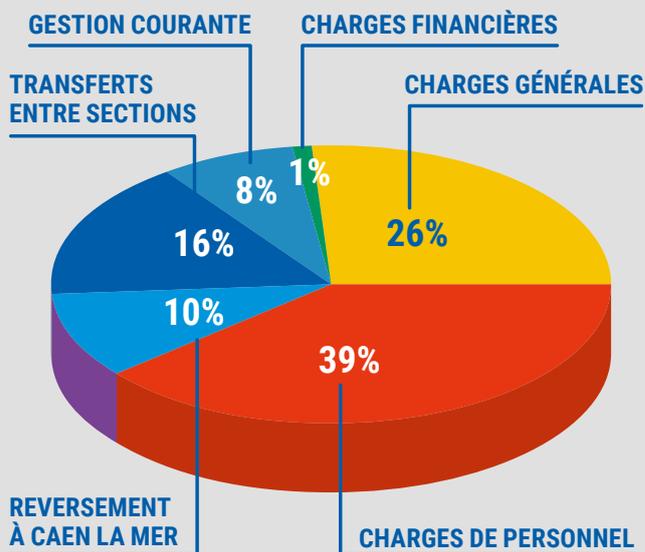
Les dépenses de fonctionnement, maîtrisées à **4,46 M €**, permettent de faire vivre les services du quotidien. Elles se répartissent notamment ainsi :

- **26 %** pour les dépenses générales (entretien, énergie, fournitures...),
- **39 %** pour les charges de personnel (écoles, voirie, police municipale...),
- **10 %** versés à la communauté urbaine Caen la Mer pour les compétences transférées (espaces verts, voirie),
- **1 %** seulement en charges financières (emprunts), preuve d'un endettement raisonnable.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5,18 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4,46 M€



À noter que plus d'un million d'euros est dédié à l'enfance et à la jeunesse, avec une répartition entre école maternelle (44 %), école élémentaire (38 %), centre aéré (17 %) et relais petite enfance (1 %).



Vue du projet route de Rouen

QUE PRÉVOIT LE BUDGET 2025 ?

Le budget de fonctionnement pour l'année 2025 est estimé à **4,85 M €**, ce qui représente un niveau stable par rapport à celui de 2024. La commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cependant, une revalorisation des bases décidée par l'État à hauteur de 1,7 % apparaîtra sur les avis d'imposition. Parmi les nouveautés prévues, on note l'arrivée d'un deuxième policier municipal à l'automne 2025. Des travaux d'entretien ont également été réalisés dans plusieurs bâtiments, notamment les gymnases, les écoles, la gendarmerie et les jardins de l'abbaye. Le terrain d'honneur de football bénéficie de l'installation d'un robot-tondeuse, ce qui permet un meilleur entretien de la pelouse. Enfin, la commune prévoit aussi l'entretien de la piste d'athlétisme, des terrains de pétanque et des aires de jeux.

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS ET RAISONNÉS

Troarn poursuit ses investissements en tenant compte des capacités financières disponibles. Parmi les projets en cours, on retrouve la réfection de l'église, actuellement à l'étape des études. Un projet de terrain de football accompagné de vestiaires est également envisagé à proximité de la caserne des pompiers. La commune prévoit un chantier

d'envergure sur la route de Rouen (RD 675), incluant l'enfouissement des réseaux, l'assainissement et la réfection de la voirie. Une réserve incendie sera réalisée au Mesnil-de-Bures. Par ailleurs, des travaux portant sur la toiture, les menuiseries et l'isolation sont prévus dans plusieurs bâtiments municipaux, notamment les écoles, la salle de danse et la gendarmerie.

VENTES IMMOBILIÈRES : DES CHOIX UTILES POUR TOUS

Plusieurs ventes ont été conclues au cours de l'année 2024, chacune ayant été validée au juste prix par la DIE*.

L'ancienne école de Bures a ainsi été vendue à un artisan ainsi qu'au locataire déjà en place.

L'ancienne perception a, quant à elle, été transformée en pôle médical par un groupe de médecins.

Le bâtiment «Tiger» a été revendu de manière neutre à la société ANETT, qui a ainsi pu étendre ses activités.

Enfin, un terrain a été vendu aux transports Hamel afin qu'ils puissent maintenir leur implantation à Troarn.

Ces cessions ont contribué à soutenir les marges d'investissement de la commune, sans qu'il soit nécessaire d'alourdir la pression fiscale.

EN CONCLUSION

Entre rigueur budgétaire, investissements utiles et stabilité fiscale, la commune poursuit un chemin de redressement financier entamé depuis plusieurs années. **Le fonds de roulement a progressé de +189 %** entre 2020 et 2024, **et la trésorerie de +225 %**. Chaque euro est engagé de manière responsable pour répondre aux besoins des habitants tout en préparant l'avenir de Troarn.

* La direction de l'Immobilier de l'État (DIE), anciennement connue sous le nom de France Domaine, est une direction du ministère français de l'Économie et des Finances, rattachée à la direction générale des Finances publiques (DGFIP). Elle définit et s'assure de la mise en œuvre de la politique immobilière de l'État.



DES JEUNES ENGAGÉS POUR LEUR COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Octobre Rose

Pour la quatrième année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'engage activement dans l'opération Octobre Rose, en organisant une action solidaire au profit de la recherche contre le cancer du sein.



Lancée en 2022, cette initiative s'appuie sur une belle synergie entre les jeunes élus, les associations locales (les Amis des Marais de la Dives, le club de basket, etc.), la bibliothèque, les entreprises de Troarn et la municipalité.

En 2024, 1 895 euros ont été récoltés grâce à la mobilisation de toute la commune. Un bel élan de solidarité à renouveler en 2025 pour soutenir cette cause essentielle : rappelons qu'une femme sur huit est concernée par le cancer du sein.

À la rencontre des institutions

Grâce aux liens tissés avec les élus du territoire, les jeunes du CMJ ont eu l'opportunité de visiter la Préfecture en 2024. En 2025, ils se rendront au Sénat à l'invitation des trois sénateurs du Calvados : Corinne Féret, Sonia de la Prôvoté et Pascal Allizard.

Ce projet pédagogique permet aux jeunes d'échanger avec les représentants de l'État, de mieux comprendre les rôles et les responsabilités des institutions, et de s'impliquer dans la vie citoyenne.



Solidarité et cadre de vie

Les jeunes élus souhaitent également renforcer les liens intergénérationnels. En 2025, ils prendront contact avec l'EHPAD, la Résidence Autonomie et le Club des Aînés de Troarn pour proposer un après-midi jeux avec nos aînés.

Souhaitant aussi agir pour leur cadre de vie, ils s'impliquent dans divers projets liés à l'environnement, aux déchets ou encore aux décorations de Noël. Leur engagement dans les cérémonies commémoratives (à Troarn et Bures-sur-Dives) reste également un moment fort, permettant de transmettre les valeurs de mémoire et de citoyenneté.



Merci à l'ensemble des jeunes élus pour leur dynamisme, et aux nombreux partenaires institutionnels

qui leur consacrent du temps : élus de Caen la mer, du Département, de la Région, Députés, Sénateurs, Préfet et Chambre de Commerce.



LES ÉCOLES AU CŒUR DU MANDAT MUNICIPAL

MODERNISATION, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Depuis 5 ans, la municipalité a engagé un vaste programme d'amélioration des équipements scolaires afin d'offrir aux enfants et aux équipes pédagogiques un environnement d'apprentissage modernisé, sécurisé et accueillant. Ces investissements traduisent une volonté forte d'agir concrètement pour la jeunesse et l'égalité des chances.

À l'école maternelle, confort et entretien renforcés

Plusieurs aménagements ont été réalisés, parmi lesquels l'installation d'un abri à vélos et d'un carport à l'entrée de l'école. Des peintures de jeux ont été réalisées dans la cour en collaboration avec l'Association des Parents d'Élèves (APE), et une réfection partielle de la toiture du bâtiment principal a été effectuée pour garantir un meilleur confort et une meilleure sécurité.



À l'école élémentaire, équipements numériques et aménagements du quotidien

Toutes les classes ont été dotées d'équipements numériques modernes, comprenant des ordinateurs portables, des vidéoprojecteurs et des tableaux blancs. Pour améliorer le quotidien des élèves, un carport a été installé devant la cantine afin de les protéger par tous les temps. La cour des tilleuls a bénéficié de la réfection des toilettes, et des tables de pique-nique ainsi que des jeux ont été installés pour le temps méridien. En partenariat avec l'APE, des jeux au sol ont également été peints. Un abri à vélos a été créé, et un autre carport a été installé devant l'école et le service scolaire. Enfin, la commune a financé le programme "Savoir Rouler à Vélo", qui permet d'initier les enfants aux mobilités douces.

Sécurité et équité pour l'ensemble scolaire

Dans un souci de sécurité renforcée, des alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) ont été installées afin de mieux faire face aux situations d'urgence. Par ailleurs, depuis septembre 2023, la cantine à 1 euro a été mise en place pour les familles relevant de la première tranche du quotient familial, affirmant ainsi l'engagement de la municipalité en faveur de l'équité et de l'accessibilité pour tous.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Dispositif « Savoir Rouler à Vélo » Les élèves sur la voie de l'autonomie

Le mardi 1^{er} juillet 2025, les élèves de l'école élémentaire de Troarn ont participé à une sortie encadrée dans le cadre du dispositif national « Savoir Rouler à Vélo » (bloc 3), avec l'appui de la police municipale et sous la direction de Mme Emmanuelle Primet, directrice de l'établissement.

Répartis en petits groupes, les élèves ont parcouru un circuit sécurisé d'environ 5 km à travers les rues à faible circulation de la commune. Ils ont pu expérimenter en situation réelle les règles de circulation : stops, priorités à droite, giratoires, et lecture de la signalisation. Un focus particulier a été mis sur les comportements responsables à adopter en tant que cycliste.

Objectifs de la journée

- Apprendre à rouler en groupe en respectant les distances de sécurité.
- Observer et comprendre la signalisation routière.
- Développer l'autonomie et la vigilance sur la voie publique.



Des arrêts réguliers ont permis d'assurer l'hydratation des enfants et de rappeler les messages pédagogiques dans un esprit de bienveillance.

Encadrés notamment par Romain Guidé de l'association « La Tête dans le Guidon », les élèves ont fait preuve d'écoute, de sérieux et de progression au fil de la journée.

Mission réussie : aucun incident à signaler, et des enfants fiers d'avoir gagné en confiance et en sécurité !



UN ENGAGEMENT FORT POUR NOS JEUNES TROARNAIS

RETOUR SUR L'ÉVOLUTION ET LES ACTIONS DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Depuis 2019, la commune a fait le choix structurant de regrouper ses services dédiés à l'enfance et à la jeunesse (service scolaire, Relais Petite Enfance, accueil de loisirs et local jeunes) dans un même lieu, au 92 route de Rouen. Cette organisation en « pôle Enfance-Jeunesse » favorise une meilleure communication, une coordination plus fluide et des projets communs au bénéfice des enfants, des jeunes et des familles.

Le Relais Petite Enfance (ex-RAM)

Le RPE a déménagé de la Maison des Associations vers le nouveau pôle, dans des locaux entièrement rénovés : sols refaits, murs rafraîchis et nouvelles fenêtres pour un meilleur confort d'accueil. Les ateliers collectifs, toujours très appréciés, ont été maintenus, et de nouveaux partenariats sont en cours de développement, notamment une passerelle entre le RPE et l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs en pleine évolution

Depuis l'été 2022, l'accueil de loisirs est désormais ouvert pendant toutes les vacances estivales, une avancée saluée par les familles. Il dispose désormais de ses propres locaux dans l'école élémentaire, renforçant la cohésion des équipes et la dynamique de projets partagés.



Un partenariat actif a également vu le jour avec l'EHPAD de Troarn, favorisant les échanges intergénérationnels entre enfants et résidents à travers des visites et activités communes.

En septembre 2022, l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) a repris l'animation du centre, succédant à la Ligue de l'Enseignement.

Cette nouvelle collaboration a permis de relancer plusieurs initiatives, comme la mise en place d'un jardin pédagogique et la création d'un poulailler devant l'école, en lien avec la mairie et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



Le Local Jeunes, un lieu vivant et engagé

Ces dernières années, le Local Jeunes s'est imposé comme un espace d'initiatives et de créativité :

- Cinéma en plein air : deux projections estivales ont été organisées au Parc du Vallon en 2020 et 2021.
- Projets d'autofinancement : ventes au marché de Noël, création de toiles peintes... Les jeunes ont mené plusieurs actions pour financer une sortie au Parc Astérix.

- Voyage citoyen : une visite de l'Assemblée nationale a été organisée par le CMJ, à laquelle plusieurs jeunes ont participé.
- Événement festif : en septembre 2023, la « Fête en Famille » a rassemblé petits et grands autour d'activités sportives et ludiques.

D'autres actions ont enrichi la vie du local : soirées jeux de société, fabrication et installation de décorations de Noël dans la commune, rénovation des locaux par les jeunes eux-mêmes au printemps 2024.

Un partenariat a également été noué avec le collège pour animer des pauses méridiennes autour des jeux de société. Une fresque murale sur ce thème a été réalisée au printemps 2025 par les collégiens et les animateurs du local.

Enfin, un projet ambitieux et fédérateur baptisé « Stop à la violence » a vu le jour en 2022-2023. Porté par la gendarmerie, la mairie, les établissements scolaires, le CMJ et les structures jeunesse, il visait à sensibiliser jeunes et parents aux différentes formes de violences (harcèlement, cyberharcèlement, etc.).





INFOS MUNICIPALES

UNE NOUVELLE SAVEUR POUR LES REPAS SCOLAIRES

NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

À partir de la rentrée de septembre, la restauration scolaire de notre commune bénéficiera d'un nouveau souffle grâce à l'arrivée d'un prestataire reconnu : la Cuisine Centrale de Gavrus, membre du groupe Convivio.

Implantée à Gavrus, dans le Calvados, **la Cuisine Centrale de Gavrus** élabore chaque jour près de 9 500 repas pour des écoles, crèches, centres de loisirs, maisons de retraite et entreprises de la région. Son engagement ? Proposer des menus équilibrés, savoureux, et respectueux des normes d'hygiène les plus strictes.

L'un des atouts majeurs de cette cuisine centrale est sa forte implication dans l'approvisionnement local. Fruits, légumes, produits laitiers, viandes : une large part des ingrédients provient de producteurs situés en Normandie et dans les départements voisins. Cette volonté de privilégier les circuits courts permet non seulement de garantir la fraîcheur des produits, mais aussi de soutenir l'économie agricole locale.

Outre la qualité des ingrédients, la cuisine de Gavrus s'engage pleinement en faveur de l'environnement.

Utilisation de véhicules de livraison aux normes écologiques, tri des déchets, emballages recyclables, menus végétariens ou biologiques : autant d'actions concrètes en faveur d'une restauration plus durable.

Au cœur de ce dispositif, une équipe de professionnels passionnés – chefs, diététiciens, pâtisseries – œuvre chaque jour à la préparation des repas.

À travers l'outil en ligne « Clic&Miam », les familles pourront consulter les menus et connaître l'origine des produits, renforçant ainsi la transparence du service.

Ce changement de prestataire marque une étape importante pour notre commune : il s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des repas proposés aux enfants, en conciliant santé, goût, pédagogie alimentaire et responsabilité environnementale.



LES ÉLÈVES DE CE2 PLANTENT UNE HAIE BOCAGÈRE

En mars dernier, les élèves de CE2 de l'école primaire de Troarn ont participé à une belle action écologique dans le cadre de l'opération nationale « Sensibilis'haie ». Initiée par la Fédération nationale des chasseurs et co-financée par l'Office Français de la Biodiversité, cette action vise à sensibiliser les jeunes à l'importance des haies pour la biodiversité.

Encadrés par leurs enseignants, les enfants ont planté 70 mètres de haie le long de la RD37, à proximité de la caserne des sapeurs-pompiers. Ce linéaire, arraché en 2015 lors des travaux du centre de secours, a été restauré après préparation du terrain par les services de Caen la mer.

Avant de planter, les élèves ont assisté à une présentation pédagogique sur les rôles des haies dans le climat, la biodiversité, la protection des sols et le paysage. L'après-midi, ils ont mis les mains dans la terre pour planter 70 arbres et arbustes issus d'essences locales : chêne pédonculé, érable champêtre, prunellier, charme, viorne, et bien d'autres.

L'objectif de cette action est de favoriser les habitats pour les pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères, de lutter contre l'érosion des sols et réguler les eaux de pluie et de recréer des paysages bocagers typiques de notre région.

Une belle action citoyenne et écologique, saluée par tous les partenaires !



UNE JOURNÉE AVEC CEUX QUI FONT VIVRE NOTRE COMMUNE

LES AGENTS, AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC. DANS NOTRE COMMUNE, DERRIÈRE CHAQUE SERVICE MUNICIPAL SE TROUVENT DES HOMMES ET DES FEMMES AUX COMPÉTENCES VARIÉES QUI ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

7^h LES LÈVE-TÔT ASSURENT L'ACCUEIL DES PUBLICS

Dès l'aube, les équipes d'entretien sont à l'œuvre pour que salles polyvalentes et espaces recevant du public soient prêts à ouvrir. Leur mission : nettoyer, balayer, désinfecter afin que tout soit impeccable à 8h (voir focus page 17). Un peu plus loin, sur les terrains de sport et les pelouses communales, les agents intercommunaux de Caen la Mer œuvrent aussi pour l'entretien des espaces verts. Ils tondent, élaguent et veillent à la sécurité des terrains.

8^h LES SERVICES TECHNIQUES ENTRENT EN SCÈNE



Franck, électricien

En sortant de chez moi, je croise Franck, Yannick et Mickaël. Ces trois agents du service technique sont respectivement électricien, menuisier et plombier. Leur polyvalence leur permet d'entretenir les bâtiments communaux : changer des luminaires, réparer une fuite d'eau, poncer une porte, repeindre une salle de classe... Ils interviennent en urgence dans les écoles et participent aux rénovations complètes (peinture, plomberie, menuiserie) qui prolongent la vie des bâtiments publics.

8^{h30} AU STADE ET DANS LES SALLES, L'ENTRETIEN SPORTIF



Xavier, Frédéric et Philippe

Philippe, Xavier et Frédéric, spécialistes des équipements sportifs, entretiennent nos deux gymnases, les salles de tennis, de tennis de table et de judo. Ils veillent aussi au marquage des terrains et à la mise en sécurité des buts. Leurs interventions rendent possibles les entraînements des clubs et les cours d'éducation physique des élèves.

8^{h50} L'ÉCOLE OUVRE, LA PROPRETÉ EST ASSURÉE

Une dizaine d'agentes de propreté interviennent chaque matin dans les écoles élémentaires et les bâtiments communaux. Elles balisent les couloirs, désinfectent les sanitaires et rendent les classes accueillantes. Je dépose mon enfant à l'école et je croise David, agent de la police municipale, qui sécurise les abords de l'établissement et veille au respect du stationnement. En plus des missions de prévention, la police municipale effectue des rondes et répond aux sollicitations des habitants.



**Loubna,
service population**



**Nathalie et Marie-Christine,
CCAS et Maison France Service**



9^h DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À LA MAIRIE

Je me rends ensuite en mairie pour obtenir des renseignements sur le PACS. Loubna, du service population, m'accueille avec le sourire. Elle gère l'état civil (naissances, mariages, décès), organise la tenue des cimetières et répond aux questions diverses des usagers. À quelques bureaux de là, Céline m'oriente au service urbanisme : pour modifier mon portail, je dois déposer une déclaration préalable. Ce service conseille, vérifie la conformité des projets et instruit les autorisations d'urbanisme.



Céline, urbanisme

11^h SOLIDARITÉ ET AUTONOMIE



Christelle, CCAS

Je poursuis ma journée à la résidence autonomie. Ici, trente-neuf studios permettent à des personnes âgées de vivre de manière indépendante tout en bénéficiant d'un accompagnement. Christelle m'explique le rôle du Centre communal d'action sociale (CCAS). Avec trois agents, il instruit les dossiers d'aide sociale, accompagne les personnes en recherche d'emploi, aide à remplir des formulaires et facilite l'accès à la Maison France Services, qui regroupe plusieurs administrations.

12^h L'HEURE DE LA CANTINE

Pendant que les enfants sont en classe, les agents de restauration s'affairent. Chaque midi, plus de 300 repas sont servis. Si les plats ne sont pas élaborés sur place, la logistique est précise : réception des livraisons, remise en température, service et surveillance. Des animatrices assurent également l'encadrement des enfants durant la pause méridienne, proposant des activités calmes ou sportives.

16^{h20} SÉCURITÉ À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Aux abords de l'école, Stéphane sécurise la traversée de la rue pour les enfants de l'école primaire.



Stéphane

17^h ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LOISIRS

En fin de journée, je récupère mes enfants à la garderie. Les animateurs qui les ont accueillis le matin sont les mêmes que ceux qui les divertissent après la classe, au goûter et pendant les mercredis et vacances scolaires. Leur créativité fait la joie des enfants et soulage les parents qui travaillent.

20^h ASSOCIATIONS ET VIE CITOYENNE

Après le travail, place à la vie associative. Je retrouve mon club à la maison des associations, un espace géré par les services municipaux qui permet aux bénévoles de se réunir, de stocker du matériel ou d'organiser des événements. L'activité associative ne pourrait se dérouler sans la logistique et la disponibilité des agents qui ouvrent les locaux et veillent à leur bon fonctionnement.

ET LES SERVICES QUE L'ON NE VOIT PAS...

Cette promenade ne montre qu'une partie de la "machinerie" municipale. D'autres services, moins visibles, sont essentiels : les ressources humaines assurent la gestion des carrières et les formations ; le service financier prépare les budgets et suit les dépenses ; le service juridique rédige les marchés publics et sécurise les procédures.



Edwige, ressources humaines et Virginie, comptabilité

Par ailleurs, les agents de la communauté urbaine Caen la mer – dont notre commune fait partie – collectent les déchets, entretiennent les espaces publics et les parcs, renforçant l'action municipale.

EN RÉSUMÉ, ces femmes et ces hommes, qu'ils soient en uniforme, en blouse ou en tenue de chantier, constituent la "machine" du service public orchestrée par la Directrice Générale des Services, Anne-Florence LAILLET. Grâce à leur savoir-faire et à leur engagement, notre commune est propre, sécurisée, conviviale et solidaire. Leur travail quotidien, souvent discret, est le socle de notre vie en collectivité.



Anne-Florence LAILLET, Directrice Générale des Services



FOCUS

7^h À LA RENCONTRE D'UN SERVICE INDISPENSABLE : LES AGENTS DU SERVICE DES SALLES



Pascal, mémoire vivante du service y travaille depuis sa création en 1992.

Chaque matin, à 7h précises, une équipe discrète mais ô combien essentielle entre en action à la salle des fêtes. Leur mission : faire fonctionner en coulisse une grande partie de la vie municipale et associative de Troarn. Eux, ce sont Isabelle, Pascal, Stéphane et Frédéric, les piliers du service des salles, un maillon fondamental de l'organisation communale.

Dès l'aube, les agents s'affairent au ménage des bâtiments publics ouverts au public dès 8h30 : mairie, CCAS, Maison des Jeunes, et une fois par semaine, la bibliothèque. L'ouverture des sanitaires publics rue de Bavent fait également partie de cette première tournée. Deux d'entre eux, Isabelle et Stéphane, assurent ensuite une mission de sécurité scolaire précieuse : la sécurisation des passages piétons des enfants sur le chemin de l'école ou du collège.

À 9h, place au briefing quotidien qui lance la deuxième phase de la journée. L'équipe entame alors une tournée minutieuse de douze salles communales réparties sur l'ensemble de la commune : salle de danse, club house, ancienne mairie, Maison des associations, salle des fêtes, mairie de Bures, salle de Bures... Autant

d'espaces à préparer, vérifier, entretenir et sécuriser pour leur bon usage.

Mais le rôle du service des salles ne s'arrête pas là. Il est également au cœur de toute la logistique des manifestations, qu'elles soient organisées par la mairie ou par les associations : montage de barnums, gestion du mobilier, approvisionnement en boissons, mise en place de la sonorisation... Rien ne se fait sans leur concours. Ce sont eux qui transforment un espace nu en lieu d'événement, souvent dans l'ombre, mais toujours avec efficacité.

En cas d'absence dans d'autres services, l'équipe se rend aussi disponible pour renforcer la surveillance de certains sites, preuve d'une grande polyvalence et d'un esprit de service public affirmé.

Pascal, véritable mémoire vivante du service, y travaille depuis 1992, année de sa création. Au-delà de l'intendance sur le terrain, le service gère également toute la partie administrative : réservation des salles, relation avec les usagers, gestion des plannings, commandes de fournitures (pour les salles, mais aussi pour les écoles), gestion des stocks pour les réceptions et événements municipaux.

On l'ignore souvent, mais sans cette équipe, la vie associative et communale de Troarn ne pourrait pas se déployer avec autant de fluidité. Grâce à leur disponibilité, leur réactivité et leur engagement quotidien, les manifestations prennent vie, les lieux publics restent accueillants, et les usagers peuvent compter sur un service aussi rigoureux qu'humain.

Le service des salles, ce n'est pas qu'une logistique invisible : c'est une présence permanente, fiable et bienveillante, au service de tous. Une mission de l'ombre... en pleine lumière.



Isabelle, Stéphane et Frédéric du service des salles.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

UN LIEU DE VIE, DE LIENS ET DE BIENVEILLANCE

Nichée au cœur de notre commune, la Résidence Autonomie de Troarn accueille aujourd'hui 39 résidents dans un cadre sécurisé, convivial et entièrement rénové. Composée de 4 appartements T2 et de 35 T1, cette structure non médicalisée permet à des personnes âgées autonomes de vivre dans leur propre logement tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'activités favorisant l'autonomie et le lien social.

Un cadre de vie modernisé et plus confortable

Pour obtenir les travaux de rénovation indispensables, la municipalité a dû régulariser **une dette de 53 000 €, laissée en suspens depuis 2017, auprès de la société Partélios**, gestionnaire du site. Ce règlement, effectué en 2020-2021, a permis le lancement des travaux tant attendus : isolation thermique extérieure, changement de toutes les huisseries, réfection des sanitaires, installation d'interphones dans chaque logement, et rafraîchissement des peintures intérieures. Résultat : **les 39 logements sont aujourd'hui entièrement occupés, et les loyers sont à jour**. Une véritable réussite collective pour un lieu qui retrouve toute sa vocation d'accueil et de sérénité.

Des activités régulières pour bien vieillir et bien vivre ensemble

Au-delà du confort, la Résidence Autonomie de Troarn est un véritable lieu de vie animé, où le lien social est au cœur du projet. Grâce à l'engagement de l'équipe municipale, des agents et de nombreux partenaires, les résidents

bénéficient d'un programme riche. **Des repas à thèmes trimestriels** sont organisés, comme la fête des voisins, la galette des rois, les anniversaires ou le réveillon du 31 décembre, rendus possibles par le réaménagement de la cuisine et l'achat d'équipements tels qu'un réfrigérateur, un congélateur et une cuisinière. **Des séances sportives hebdomadaires** sont proposées le lundi après-midi, encadrées par un éducateur diplômé (licence STAPS) dans le cadre du programme « À mon rythme seniors », afin de lutter contre la sédentarité, améliorer la mobilité et renforcer l'équilibre. **Des jeux de société et ateliers mémoire** sont également proposés, animés avec bienveillance par Mme Mireille Crochard, responsable de la résidence. Côté extérieur, les résidents peuvent profiter d'un salon de jardin confectionné par l'ESAT de Troarn, et un **barbecue convivial** a été organisé avec l'aide de Monsieur le Maire, renforçant encore les moments d'échange. Enfin, **des sorties et services de transport** sont mis en place : un accompagnement hebdomadaire pour les courses au Super U, un



Mireille et Françoise

déplacement spécial à Mondeville pour les achats de Noël, ainsi qu'une sortie prévue en octobre.

Vers un accompagnement encore plus structuré

La commune a également signé un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)** avec le Département, structurant les projets d'établissement et individualisant davantage l'accompagnement des résidents.

Des moments de partage riches en émotions

Parce qu'une résidence, c'est aussi une vie culturelle et intergénérationnelle, les résidents ont récemment accueilli la **chorale de Troarn** pour un concert privé, et organisé un **atelier crêpes** partagé avec les enfants. Des moments simples, mais porteurs de joie et de lien.

FRANCE SERVICES - POINT INFO 14

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



Depuis son lancement, la Maison France Services - Point Info 14 de notre commune ne cesse de démontrer son utilité et son efficacité. Labellisée en 2019 avec le soutien du Département du Calvados, elle fait partie des 17 structures reconnues « France Services » sur le territoire départemental. Ce label garantit à chaque citoyen un accompagnement de qualité dans ses démarches administratives du quotidien, à proximité de chez lui.

Un accompagnement humain, personnalisé et efficace

Les deux agents qui assurent l'accueil au sein de France Services sont au cœur de ce dispositif. Leur mission : accompagner les usagers dans leurs

démarches administratives auprès de partenaires tels que la CAF, l'URSSAF, La Poste, la CARSAT, ENEDIS, la CPAM, la SAUR, la MDPH et bien d'autres encore. Pour garantir un accompagnement individualisé et de qualité, l'accueil se fait exclusivement sur rendez-vous, permettant d'apporter des réponses précises et adaptées à chaque situation.

Une fréquentation en constante progression

Depuis la création du service, les chiffres témoignent de son succès grandissant. Entre 2018 et 2024, le nombre de visites est passé de 1 285 à 3 141, tandis que le volume d'actions réalisées a quasiment triplé, atteignant près de 5 000 en 2024.

Ces données illustrent non seulement la croissance constante du recours au service, mais aussi l'engagement et le professionnalisme des agents, capables de répondre à un volume d'actions toujours plus élevé.

Un service public de proximité renforcé

En complément de l'accompagnement quotidien, la structure accueille également des permanences de la DGFIP, avec la présence d'agents des impôts, facilitant l'accès aux conseils fiscaux et la résolution de dossiers complexes.



PRÉVENIR POUR MIEUX PROTÉGER

MISE EN ŒUVRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La sécurité des habitants est une priorité pour la commune de Troarn. Dans ce cadre, la municipalité a récemment finalisé un outil essentiel de gestion de crise : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce dispositif permet d'organiser la réponse de la commune en cas d'événement majeur : inondation, incendie, accident technologique, ou toute situation mettant en danger la population.

Concrètement, le PCS définit les rôles de chacun (élus, agents communaux, partenaires de sécurité), les moyens à mobiliser, les lieux d'accueil et les chaînes d'alerte. Il s'agit d'un document opérationnel qui permet de réagir rapidement, de manière coordonnée et efficace, pour protéger au mieux les personnes concernées.

Un exercice grandeur nature pour tester le dispositif

Le SDIS de Troarn (Service Départemental d'Incendie et de Secours), en lien avec la commune, a organisé un exercice d'évacuation à la Résidence Autonomie, simulant un feu d'appartement nécessitant l'évacuation d'un logement et l'assistance à une personne en difficulté.

Cet exercice a permis de tester en conditions réelles l'activation du PCS, de sensibiliser les résidents à la conduite à adopter en cas d'incendie et de renforcer les réflexes de coordination entre les équipes communales et les secours.

Un grand merci aux pompiers.

L'exercice s'est déroulé dans le calme et avec une excellente participation des résidents. Nous saluons l'implication des agents communaux et des élus mobilisés, ainsi que le professionnalisme des sapeurs-pompiers, qui ont assuré avec rigueur cette opération de prévention.





UN SECOND POLICIER MUNICIPAL

UN CHOIX RESPONSABLE AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ



Depuis plusieurs mois, la commune de Troarn fait face à une augmentation significative des sollicitations liées à la tranquillité publique. Nuisances, stationnements gênants, régulation de la circulation, sécurité aux abords des écoles, dépôts sauvages de déchets ou encore présence lors des événements : les missions de notre Police Municipale se sont considérablement accrues.

Pourtant, un seul agent assure aujourd'hui, avec un engagement sans faille, l'ensemble de ces missions. Ce dévouement mérite d'être salué, mais il ne suffit plus à répondre aux besoins croissants de notre territoire.

Une réalité chiffrée : des interventions en forte hausse

Entre 2022 et 2024, les interventions de la Police Municipale sont passées de 320 à 525, soit une augmentation

de 64 % en trois ans. Sur la même période, les sollicitations des habitants ont bondi de près de 50 %, notamment pour des incivilités, des troubles du voisinage ou des problèmes de stationnement.

Des limites atteintes

Avec une seule personne en poste, les contraintes sont rapidement visibles. Les délais d'intervention peuvent s'allonger, surtout pendant les congés ou jours fériés. La couverture d'événements simultanés devient difficile, tout comme la possibilité d'assurer une présence en soirée ou le week-end. Intervenir seul fragilise aussi la sécurité de l'agent, et limite les actions de prévention sur le terrain.

Pourquoi un second agent est essentiel

Loin d'être un luxe ou une décision précipitée, l'embauche d'un second policier municipal est une réponse concrète à une réalité de terrain. Elle permet de renforcer la présence de proximité autour des écoles, dans les quartiers et lors des événements, tout en assurant une meilleure réactivité face aux situations du quotidien. Des patrouilles plus régulières et visibles contribuent à faire reculer les incivilités, tandis que le travail en binôme améliore la sécurité des interventions et la répartition des missions. Cette organisation garantit aussi la continuité du service, même en cas d'absence ou d'imprévu, et permet d'anticiper plus sereinement les besoins croissants d'une commune en développement démographique et événementiel.

Une politique de sécurité cohérente et mesurée

Contrairement à ce que certains peuvent laisser entendre, il ne s'agit pas d'une dérive sécuritaire, mais d'une démarche de bon sens et de responsabilité. Ce recrutement s'inscrit dans une politique de prévention, de tranquillité publique et de service de proximité. Il répond à une attente forte des habitants et à l'engagement de la municipalité d'agir avec sérieux pour préserver la qualité de vie dans tous les quartiers.

RÉSERVE INCENDIE

INSTALLATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE AU MESNIL DE BURES

Alors que tous les quartiers de Troarn- Bures sur Dives sont équipés de réserves incendies selon les normes requises, Le Mesnil de Bures n'en disposait pas. Nous avons la difficulté de ne pas y disposer de terrain communal pour son installation. En accord avec l'exploitant agricole et le propriétaire (CCAS de Lisieux), une convention de mise à disposition de quelques dizaines de mètres carrés a été signée avec la commune. Depuis cet été une réserve incendie de 120 m³ est en place. Elle a été contrôlée et validée par le SDIS. En cas de sinistre, cet équipement permettra aux sapeurs-pompiers d'intervenir avec plus d'efficacité.





TROARN, LE SPORT POUR TOUS

TROARN SOUTIEN ACTIVEMENT LE SPORT LOCAL EN VALORISANT SES ÉQUIPEMENTS ET EN ACCOMPAGNANT LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La ville met à disposition des associations sportives divers équipements pour favoriser la pratique sportive et encourager la vie associative. L'objectif est de soutenir les associations dans leur développement et de rendre le sport accessible à tous, que ce soit à travers des aides financières directes (subvention) ou indirectes (mise à disposition de personnel et de matériel pour les manifestations, tournois, compétitions, etc).



La ville de Troarn compte 1251 licenciés répartis dans 13 associations sportives sur la saison 2024/2025.

Tous les équipements présentent un taux d'occupation optimal par les associations, sur les soirées et les week-ends pour les compétitions, et en journée par les élèves du collège, et de l'école primaire. Ils sont également occupés lors des vacances scolaires pour des stages, ainsi que des activités du Centre de Loisirs.



Un planning d'occupation est établi chaque année afin de répartir toutes les activités sur l'ensemble des structures.

La saison 2024/2025, a été riche en manifestations et compétitions, et avec de très bons résultats pour l'ensemble des sections.

Trois agents sont chargés de l'entretien quotidien des structures (nettoyage des locaux, des sanitaires, des abords extérieurs, petite maintenance) et de l'entretien plus spécifique des terrains de football.

Hormis l'entretien quotidien, les réparations suite aux intrusions et dégradations, et le remplacement de matériels hors d'usage (chaudière, ballon d'eau chaude, panneau d'affichage, etc), la commune de Troarn a mené plusieurs travaux afin d'améliorer la qualité et la sécurité du complexe sportif.

Travaux réalisés

Amélioration des installations



- Remise à neuf du sol du gymnase A. RENAULT et des gradins.
- Aménagement d'un local pour le club de Basket dans le gymnase A. RENAULT.
- Mise en place d'une VMC dans les vestiaires football. Après la phase d'assainissement, les murs ont été repeints.
- Rénovation d'un terrain de tennis extérieur.
- Nettoyage du terrain de pétanque et apport de graviers.
- Nettoyage de la piste d'athlétisme et apport de graviers.
- Installation de LED dans le gymnase intercommunal pour diviser par 2 les dépenses d'éclairage

Sécurité et accessibilité

- Mise en place des portails et aménagement de l'accès piétons au complexe sportif.
- Modification du règlement intérieur de l'ensemble du complexe sportif, afin d'accroître la sécurité, et formaliser les conditions d'accès.
- Des panneaux ont été positionnés à l'entrée du stade, sur le skate park et le city stade pour rappeler les consignes d'accès et de sécurité et les horaires autorisés afin de prendre en compte la tranquillité des riverains.



- Création d'une convention entre la commune et les associations utilisatrices des équipements sportifs mis à disposition pour leurs activités.

LE SUIVI DES PROJETS

DES AVANCÉES CONCRÈTES, PAS À PAS

Depuis 2021, l'équipe municipale s'attache à faire avancer de nombreux projets pour améliorer le quotidien des habitants de Troarn et de Bures-sur-Dives. Ces projets, petits ou grands, nécessitent du temps, car entre l'idée et la réalisation, il faut souvent franchir de nombreuses étapes : études, validations administratives, financements, puis travaux. Certains chantiers demandent ainsi plusieurs années de préparation. Un exemple concret ? L'aménagement de la sortie de Troarn RD 675 : il a fallu près de cinq ans entre la première réflexion et le lancement des travaux.

Des projets qui avancent

Grâce à la persévérance des équipes et des partenaires, plusieurs réalisations sont déjà visibles : les logements de la gendarmerie, le parking du cimetière, la plateforme de déchets verts, ou encore l'installation de commerces comme Mr. Bricolage et Burger King sont terminés.

Des chantiers sont actuellement en cours, comme la reprise de voirie rue Pasteur et rue des Acacias, ou encore l'effacement des réseaux sur ces mêmes rues.

D'autres projets entrent en phase d'étude ou de préparation, comme la voie douce entre Troarn et Sannerville ou la sauvegarde du patrimoine de l'église de Troarn.

Une vision à long terme

La municipalité agit avec une vision de long terme : sécuriser, moderniser et rendre plus agréable notre cadre de vie. Certains projets s'échelonnent jusqu'en 2026-2027, preuve que l'action municipale se construit dans la durée, avec patience et détermination.

CONTINUITÉS DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Échéance : fin 2025
Avancement : en cours

PLAN PÉDESTRE

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Avancement : réalisé

POLICE INTERCOMMUNALE TROARN SANNERVILLE

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : octobre 2025
Avancement : en préparation

VOIE DOUCE ENTRE TROARN ET SANNERVILLE

Maître d'ouvrage : Caen la mer et Département du Calvados
Échéance : 2026-2027
Avancement : dossier d'étude déposé pour validation

PARKING DE COVOITURAGE

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Échéance : réalisé

MAGASIN MR.BRICOLAGE

Maître d'ouvrage : privé
Avancement : réalisé

BURGER KING

Maître d'ouvrage : privé
Avancement : réalisé

DÉMÉNAGEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : 2026-2027
Avancement : projet en attente

TERRAIN DE PÉTANQUE PRÈS DU SDIS

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : 2026-2027
Avancement : projet en attente

PLATFORME DE DÉCHETS VERTS

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Avancement : réalisé

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DES PERVENCHES, RUE DES VIOLETTES, RUE DES PRIMEVÈRES

Maître d'ouvrage : SDEC
Échéance : 2026
Avancement : projet à l'étude

AMÉNAGEMENT COMPLEXE SPORTIF FOOTBALL ATHLÉTISME

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Abandon du projet, remplacé par la rénovation du terrain actuel

RÉNOVATION THERMIQUE DU GYMNASÉ ANDRÉ RENAULT

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : 2026-2027
Avancement : projet à l'étude

TERRAIN ANNEXE LOTISSEMENT

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : 2025
Avancement : en attente du retour de l'autorisation de construire de la DDTM



RÉSERVE INCENDIE AU MESNIL DE BURES

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Avancement : réalisé

RÉFECTION DE LA SALLE COMMUNALE DE BURES SUR DIVES

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : projet à définir
Avancement : projet à définir

VOIE DOUCE ENTRE TROARN ET BURES-SUR-DIVES

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Échéance : fin 2025
Avancement : projet à l'étude

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ET RÉFECTION VOIRIE RUE DU MUGUET

Maître d'ouvrage : Caen la mer - SDEC
Échéance : 2027
Avancement : projet à l'étude

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ÉGLISE DE TROARN

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Échéance : 2025-2026
Avancement : phasage travaux

SORTIE DE TROARN RD 675 REPRISE ET EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Maître d'ouvrage : Caen la mer - SDEC
Échéance : 2025
Avancement : travaux en cours

REPRISE DE VOIRIE RUE PASTEUR ET RUE DES ACACIAS

Maître d'ouvrage : Caen la mer
Échéance : fin 2025
Avancement : travaux en cours

EFFACEMENT RÉSEAUX RUE DE L'ABBAYE

Maître d'ouvrage : SDEC
Échéance : 2026
Avancement : projet à l'étude

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE PASTEUR ET RUE DES ACACIAS

Maître d'ouvrage : SDEC
Échéance : fin 2025
Avancement : réalisé

LOGEMENTS GENDARMERIE

Maître d'ouvrage : Partélios
Avancement : réalisé

PARKING DU CIMETIÈRE

Maître d'ouvrage : Ville de Troarn
Avancement : réalisé



Projet en
réflexion
ou à l'étude



Projet acté
et concrètement
à l'étude



Projet en cours
de réalisation
ou réalisé

1025 - 2025 1000 ANS D'HISTOIRE DE TROARN

L'ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DE TROARN BURES ET DE SA RÉGION
SERA HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR LORS DE SES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS
À L'OCCASION DU MILLÉNAIRE DE TROARN.

Les membres de l'association, en collaboration avec la Mairie, vous feront découvrir l'histoire de votre commune et des environs.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

6 septembre 2025 à 13h00

Banquet médiéval en clôture du Forum des associations à partir de 13h au Gymnase André Renault.
Animations médiévales.

12 septembre 2025 à 22h00

Projection en plein air Sinbad la légende des sept mers place Paul Quellec.

13 et 14 septembre 2025

Fête de la Sainte Croix.
Feu d'artifice au complexe Michel d'Ornano le samedi 13 septembre à 23h.

Du 12 au 15 septembre

Exposition du Millénaire par l'association Histoire et Patrimoine de Troarn Bures et de sa Région.
Salle des mariages.

20 et 21 septembre

Journées du Patrimoine.

10 octobre

Conférence Troarn et sa région de la révolution à 2025.

TROARN



1025 – 2025

1000 ANS D'HISTOIRE AU CŒUR DE LA NORMANDIE

INFOS MUNICIPALES

FAIT-IL BON VIVRE À TROARN ?

Vous avez peut-être vu un classement indiquant que votre ville est l'une des pires où vivre ? En réalité, ce classement n'a pas beaucoup de valeur, sauf si votre commune accepte de payer pour obtenir un label.

Une belle idée... mais une réalité moins transparente

Qui ne voudrait pas vivre dans un endroit agréable ? C'est un thème accrocheur, et certains ont fait de cette idée un véritable business. L'association nommée « Villes et villages où il fait bon vivre » a récemment publié son classement annuel. Cette structure est censée être à but non lucratif (selon la loi de 1901), mais son fonctionnement soulève plusieurs questions.

Une méthode de classement discutable

L'association explique que son classement repose sur un sondage en ligne mené par OpinionWay, auprès d'environ 1 000 personnes. Ces personnes ont classé onze catégories de critères selon leur importance : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces, protection de l'environnement, éducation, finances et impôts locaux, sports/loisirs, solidarité et attractivité immobilière.

Ensuite, les communes sont notées selon ces critères, à partir de données publiques (comme celles de l'Insee). Les choix arbitraires des données retenues pour évaluer ces onze critères peuvent paraître discutables. Par exemple, une ville obtient une meilleure note si certains équipements (comme un hôpital ou une gare) sont situés à moins de 15 km, ce qui désavantage les zones rurales, même si elles sont autrement agréables à vivre.

Dans le cas de Troarn, les données peuvent également être faussées par la courte existence de la commune nouvelle de Saline, rendant la lecture de certaines évolutions impossible. D'ailleurs la commune de Sannerville a été retirée de la liste car « les données statistiques n'étaient pas uniformément diffusées ».

Une réalité en contradiction avec les chiffres ?

Lorsqu'on examine de près les critères des catégories les plus déterminantes, on peut se demander comment Troarn obtient un tel classement. En effet, la qualité de vie, la sécurité et la santé ne semblent pas constituer des points faibles pour la commune. La proximité de Caen et des services ainsi disponibles, la proximité de la mer, la présence de forêts et de marais remarquables, la densité de haies bocagères ainsi qu'une offre médicale et paramédicale enviable, à l'heure où de nombreuses communes cherchent des médecins, sont quelques exemples qui contredisent facilement ce classement.

On peut également se demander pourquoi d'autres comparateurs de villes classent Troarn bien plus favorablement, comme on peut le lire dans Le Parisien ou sur France Bleu Normandie*.

Les données sont disponibles gratuitement !

Si vous êtes un citoyen curieux, sachez qu'il existe des outils publics gratuits pour analyser les territoires, comme ceux de l'Insee ou la plateforme data.gouv.fr.

En fin de compte, l'essentiel est ailleurs

Au-delà des classements et des étiquettes payantes, choisir une commune, c'est souvent une question de cœur. C'est aimer ses paysages, ses habitants, ses habitudes et son histoire.

Ce n'est pas une note qui fait qu'on se sent bien quelque part, mais ce qu'on y vit. Ce n'est pas un classement qui rend un lieu agréable, mais les liens qu'on y tisse et l'attachement qu'on y construit.

Choisiriez-vous de vous installer dans une ville uniquement au regard d'un classement généré par un algorithme ?

* <https://tinyurl.com/mwey2mw8> <https://tinyurl.com/mwx8fp2r>

POSE DE NICHOURS

DES NICHOURS POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

Le samedi 8 mars 2025, parents et enfants se sont retrouvés dans le vallon de Troarn pour un atelier de construction et de pose de nichours, organisé par les associations « Les Amis des Marais de la Dives » et « Graines de Possible ».

Cette matinée conviviale avait pour objectif de sensibiliser petits et grands à la protection de la biodiversité tout en s'initiant au bricolage. Une belle coordination entre les partenaires a permis le bon déroulement de l'atelier : le bois a été financé par « Graines de Possible », découpé par les services

municipaux, et les plans ainsi que les conseils techniques ont été fournis par « Les Amis des Marais de la Dives ».

Une vingtaine de nichours ont été montés puis installés dans le vallon pour offrir un refuge aux oiseaux, notamment les passereaux, qui peinent à trouver des abris naturels avec la disparition des vieux arbres ou des bâtiments agricoles traditionnels.

Une action concrète, ludique et engagée pour protéger la faune locale et sensibiliser les familles à l'écologie !



EXPRESSION POLITIQUE

■ LES ÉLUS(ES) D'OPPOSITION

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2020, nous exerçons notre mandat de conseillers municipaux à Troarn avec constance, rigueur et fidélité à nos engagements. À chaque étape de ce mandat, nous avons placé l'intérêt général au cœur de nos interventions, sans jamais céder aux postures politiciennes ni aux logiques partisanes. Notre approche a toujours été guidée par le souci de construire une commune plus juste, plus solidaire et plus dynamique.

Nous avons mené un travail de vigilance démocratique, de proposition et d'alerte, dans un esprit à la fois constructif et responsable. Lorsque certaines décisions ont été bénéfiques pour notre commune, nous les avons approuvées sans hésitation ni calcul politique. À l'inverse, lorsque les choix de la majorité nous ont semblé injustes ou contraires à l'intérêt des habitants, nous avons su prendre nos responsabilités et exprimer clairement notre opposition.

Une nouvelle fois, le maire a décidé de céder plus de 5 000 m² à la société Partelios pour un prix défiant toute concurrence, et ce malgré nos diverses interventions en conseil municipal. Nous tenons à préciser que nous ne sommes pas opposés à la création de logements sociaux, qui répond à un véritable besoin, mais à la manière dont cette opération est conduite, sans réelle concertation ni prise en compte des enjeux d'aménagement de notre commune.

Nous avons tenu bon face aux défis, en portant la voix de celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les orientations actuelles. Nous avons proposé des alternatives concrètes, réfléchies et pragmatiques, tout en défendant une vision solidaire, vivante et durable.

Nous remercions chaleureusement les Troarnaises et les Troarnais ainsi que les Buroises et Burois pour leur confiance, leur écoute et leur soutien. C'est grâce à ce lien précieux que notre action a du sens et de la force.

Les élus Génération 2020

Christophe LEMARCHAND,
Karine LOISEL,
Vincent THOMAS,
Chloe LEPOITEVIN,
Daniel MARIE,
Sylvie LEMARESQUET.

■ LES ÉLUS(ES) DE LA MAJORITÉ

Depuis plusieurs semaines, des accusations publiques portées par l'opposition municipale circulent, mettant en cause notre gestion, nos choix, et même l'intégrité de certaines décisions prises par l'équipe municipale. Face à cette attaque frontale, nous tenons à vous adresser ces quelques mots, non pour entretenir la polémique, mais pour réaffirmer les valeurs qui nous guident : respect, transparence, responsabilité et engagement pour le bien commun et l'intérêt général.

Nous comprenons que l'opposition ait un rôle à jouer dans la vie démocratique locale. Mais ce rôle doit être exercé avec discernement et respect, sans jeter le discrédit de manière systématique sur les actions menées. La critique est utile lorsqu'elle est constructive. Elle devient nuisible lorsqu'elle est fondée sur des procès d'intention, de la désinformation ou des amalgames.

Chaque décision que nous avons prise – que ce soit en matière de sécurité, de gestion du patrimoine communal, ou de services publics – l'a été avec une seule priorité : servir au mieux les intérêts des habitants, dans un contexte budgétaire tendu et face à des contraintes de plus en plus fortes. Ces choix ne sont pas toujours simples. Ils nécessitent parfois du courage, parfois de l'urgence, mais toujours de la cohérence.

Nous ne nions pas que certains ajustements ont été nécessaires. Nous les avons faits avec rigueur, et nous les assumons avec responsabilité. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de regarder vers l'avenir. De bâtir des solutions concrètes pour améliorer le quotidien, renforcer la solidarité, soutenir nos jeunes, nos aînés, notre tissu associatif et économique. C'est cela qui doit rester au cœur du débat.

À celles et ceux qui s'inquiètent, nous disons : notre porte est ouverte, le dialogue est possible. À celles et ceux qui s'indignent, nous disons : engageons-nous ensemble, dans le respect mutuel. À celles et ceux qui doutent, nous disons : jugez-nous sur nos actes, pas sur les invectives.

La commune a besoin d'unité, pas de divisions. Elle a besoin de projets, pas de polémiques. Elle a besoin d'écoute et de travail collectif.

C'est avec vous, pour vous, que nous continuerons à agir, avec loyauté, avec responsabilité, et toujours dans l'intérêt général.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre attachement à notre commune.

Avec tout notre dévouement républicain,

Les élus de la majorité.



■ UNE NOUVELLE MICRO-CRÈCHE A OUVERT SES PORTES À TROARN

Afin de répondre aux besoins croissants des familles du territoire, une nouvelle structure d'accueil pour les tout-petits a vu le jour à Troarn : la micro-crèche Le Nid des hérissons.

Déjà à l'origine d'une première structure à Sannerville, Laure et Sylvain Lassalle poursuivent leur engagement en faveur de la petite enfance en ouvrant une deuxième micro-crèche à Troarn, au 3 impasse du Hérisson.

Installée dans une maison réhabilitée avec jardin, la structure dispose de 150 m² répartis en trois chambres, une salle d'activités et des espaces de repos. L'ensemble a été conçu dans le respect des normes en vigueur et sous le contrôle de la Protection maternelle et infantile (PMI), qui a délivré l'agrément officiel.

La micro-crèche pourra accueillir jusqu'à 12 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. L'équipe encadrante est composée de cinq



professionnelles qualifiées, dont une puéricultrice référente technique. Parmi elles, Candice Grosset, également auxiliaire de puériculture.

« Les trois chambres sont organisées en fonction de l'âge et du rythme de repos de chaque enfant », précise Laure Lassalle. « Il reste d'ailleurs encore quelques places disponibles. »

Soucieuse de répondre à l'ensemble des besoins des familles, la structure propose deux places dédiées aux situations d'urgence et permet un accueil régulier comme occasionnel.

Le Nid des hérissons

3, impasse du Hérisson - Troarn

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

contact@mc-lenid.fr

06 70 14 10 48

■ UN AUDIOPROTHÉSISTE S'INSTALLE À TROARN

La commune de Troarn accueille un nouveau commerce !

À partir de la mi-septembre, le magasin Audition Conseil ouvrira ses portes au numéro 112 route de Rouen, en face du magasin Super U (parking La cave de Troarn).

Audition Conseil

112, route de Rouen - Troarn



■ COCCIMARKET S'INSTALLE À TROARN

À partir de la mi-septembre, une épicerie de proximité Coccimarket s'installera à Troarn et remplacera La Corbeille d'Or.

Coccimarket

52, rue de l'Avenir - Troarn

7 jours sur 7

De 08h00 à 21h00 en continu

MAIRIE DE TROARN

Place Paul Quellec
14670 TROARN

tel 02 31 23 31 38

www.troarn.fr

du lundi au vendredi
8h30 - 12h | 13h30 - 17h

Permanences du Maire :
mardi soir sur rendez-vous

Permanences des élus :
samedi matin sur rendez vous

Permanences
Mairie de Bures-sur-Dives :
les 1^{er} et 3^e samedi du mois
de 10h à 12h

